



Assemblée générale

Distr.: Limitée
6 octobre 2003

Français
Original: Anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**
Groupe de travail III (Droit des transports)
Douzième session
Vienne, 6-17 octobre 2003

Ordre du jour provisoire

Rectificatif

Point 1. Déroulement de la session

Le paragraphe 6 *devrait se lire comme suit*:

6. Le Groupe de travail est composé de tous les États membres de la Commission: Allemagne, Autriche, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, France, Honduras, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kenya, Lituanie, Maroc, Mexique, Ouganda, Paraguay, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Suède, Thaïlande et Uruguay.

